

PUBLICATION OFFICIELLE D'AOÛT 2025

COMMUNICATION A LA POPULATION DESSERVIE EN EAU POTABLE PAR NOTRE SYNDICAT

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'ordonnance sur les denrées alimentaires, le Syndicat informe la population que les résultats d'analyses de la qualité de l'eau du réseau, effectuées régulièrement dans les localités par un laboratoire spécialisé, confirment que l'eau distribuée est potable.

- Qualité hygiénique Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales.
L'eau potable est hygiéniquement propre.
- Qualité chimique Dureté de l'eau : **28.8 °fH** (eau assez dure)
Teneur en nitrates : **13.6 mg/l** (avant traitement)
Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg de nitrates par litre pour l'eau potable.
Les analyses effectuées n'ont **pas** mis en évidence la présence de PFAS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) dans l'eau, dans les sources comme dans le réseau.
La qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.
- Origine de l'eau **L'eau du SEV provient des sources de la Vendline à Vendlincourt et de la Golatte à Asuel, à raison de 50% chacune.**
- Traitement de l'eau **L'eau brute est tout d'abord filtrée sur lits de sables de quartz et pierre ponce, puis traitée par ozonation, charbon actif et ultra-violets. Cette technique de traitement assure une très haute qualité de l'eau de boisson fournie aux Communes, membres de notre syndicat. De plus, une fois par mois et durant trois jours, le réseau d'eau est chloré afin de désinfecter les conduites, du réservoir jusqu'au consommateur.**
- Autres informations **Les résultats détaillés des analyses bactériologiques et chimiques sont à votre disposition dans vos bureaux communaux.**

Nous espérons par ces lignes vous avoir informé objectivement, et si toutefois vous avez besoin d'autres renseignements, nous vous prions de bien vouloir vous en référer à votre secrétariat communal ou directement auprès du soussigné de gauche.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom du

SEV - SYNDICAT DES EAUX DE LA VENDLINE

Le Président :

Michel HENRY

La Secrétaire :

Annick FILIPETTO

